



Révision du SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale

CAP sur 2050

SMAD
des Combrailles

Élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

Depuis la validation du Diagnostic lors du Comité syndical du SMADC le 12 mars 2025, le Projet d'Aménagement Stratégique a été construit collectivement, en plusieurs temps.

Pour rappel, le PAS c'est le document qui explicite les choix politiques.

Un travail collectif de concertation avec les parties prenantes

TEMPS FORTS

SÉMINAIRE & ATELIER S

Lors du **séminaire** du 2 avril à Saint-Eloy les Mines et des **ateliers** des 13 et 14 mai à Bromont-Lamothe, Saint-Priest-des-Champs et Charbonnières-Les-Vieilles, nous avons travaillé à définir les **grandes lignes du scénario souhaité** pour le territoire.

COMITÉ DE PILOTAGE

Par la suite, **le comité de pilotage s'est réuni** à 3 reprises les 16 juin, 6 juillet et 24 septembre, à Pontaurum et Saint-Gervais-d'Auvergne **pour préciser les orientations collectivement choisies.**



Ce qui permet d'aboutir à une **version du PAS qui sera diffusée et mise au vote lors du Débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique en janvier.**

CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES

Les Personnes Publiques Associées (PPA) à la démarche ont également été consultées afin de nous assurer de la compatibilité de notre démarche avec les orientations législatives et réglementaires et celles des territoires voisins. Une première réunion des PPA sur le PAS a eu lieu le 25 juin à Saint-Pierre le Chastel, la seconde aura lieu début janvier.

**Les élections municipales de mars 2026 vont entraîner une interruption dans la démarche de révision de SCoT. À la suite du renouvellement des équipes communales intercommunales et syndicales, nous prendrons un temps pour réexpliquer l'entièreté de la démarche aux élus, et permettre une reprise de celle-ci dans les meilleures conditions.*



PHASE 1 + 2 DIAGNOSTIC



Juin 2024 à janvier 2025

Lancement et élaboration du diagnostic

PHASE 3

PAS



Janvier à octobre 2025

Élaboration du PAS (*Projet d'Aménagement Stratégique*)

PHASE 4

DOO



Novembre 2025
à octobre 2026*

Rédaction du DOO (*Document d'Orientation et d'Objectifs*) et du programme d'Actions

PHASE 5

ARRÊT



Novembre 2026
à avril/mai 2027

Phase d'arrêt du projet (*consultations, enquête publique*) et d'approbation



Concertation citoyenne

En parallèle **les élus du SMADC ont souhaité solliciter les citoyens des Combrailles**,

Pour cela, nous avons choisi d'utiliser différents outils pour travailler et échanger avec elles et eux.

- En organisant des **ateliers citoyens** à Saint-Pierre-le-Chastel, Vitrac et La Cellette entre le 25 juin et le 03 juillet.
- En allant à leur rencontre sur certains marchés, comme à Saint-Gervais d'Auvergne, Saint-Georges-de-Mons ou la Foire de Giat.



Stand au marché de Saint-Gervais-d'Auvergne

- En animant un stand lors du Festival des Possibles organisé le 13 septembre à Saint-Georges-de-Mons par la communauté de communes Combrailles Sioule et Morge.



Le SMADC va envoyer à toute les mairies un exemplaire du PAS qui sera consultable du 15 novembre au 15 décembre. Il sera accompagné d'un formulaire pour vous permettre de faire des remarques. Le tout sera également disponible sur notre site internet.

Du PAS au DOO

Comme nous l'avons vu, le PAS devrait être validé le 29 octobre prochain. Si tel est le cas **la suite de la démarche sera l'élaboration du DOO. Le volet réglementaire du SCOT, la traduction en règles et prescriptions du PAS.**

Nous entamerons le travail sur le DOO à la suite des élections municipales.



Le site internet est mis à jour régulièrement avec les dernières informations.

Une rubrique consacrée à la révision du SCOT permet à tout un chacun de formuler remarque et avis.

<https://www.combrailles.com/scot/la-revision-du-scot>



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

29 OCTOBRE 2025

**Présentation du PAS
en Comité Syndical**
18h00
Saint-Jacques-d'Ambur

28 JANVIER 2026

**Débat sur le PAS
en Comité Syndical**
18h00
Lieu à définir